



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 30 janvier 2024 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur
Monsieur Éric Bossé	Membre du conseil municipal

ABSENCES :

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Joelle Bergeron que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 23/24 - 022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 30 JANVIER 2024

Il est proposé par Annie Dufour, appuyée par Geneviève Ste-Marie que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 23/24 - 023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2023 (ADOPTION ET SUIVI)

**Il est proposé par Annie Dufour et résolu :
QUE le procès-verbal du 5 décembre 2023 soit adopté tel quel.**

CÉ - 23/24 - 024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivis :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

La pièce de théâtre prévue en décembre n'a pas été reprogrammée, la priorité a été accordée à la reprise des apprentissages.

Campagne de financement (théâtre) : L'équipe a choisi d'aller dans une autre direction.

Comité pour STL : Le mot dans le Moulin Express sera transmis dans le prochain exemplaire. Les écoles voisines (NDÉ-NDM) n'ont pas été rencontrées encore étant donné les rencontres annulées par des grèves.

6. POINTS DE DÉCISIONS ;

- a. **Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyée par Sandy Bouvier, d'adopter la grille-matière pour l'année scolaire 2024-2025 telle que présentée.**

CÉ - 23/24 - 025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. **Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyée de Clara Levacher d'adopter l'encadrement des coûts tel que présenté.**

CÉ - 23/24 - 026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. **Il est proposé par Clara Levacher, appuyée de Joelle Bergeron qu'un format plus succinct du plan de lutte soit travaillé en équipe-école afin que l'information soit facile à repérer pour les parents. Une page comprenant les points importants ainsi qu'un lien cliquable pour le format complet.**

CÉ - 23/24 - 027

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. Pas de possibilité de faire une collaboration avec l'école pour la fête au village car elle se fait au mois de Juillet.
- b. Il est maintenant possible d'assister aux réunions du conseil d'établissement via la plate-forme Teams. Cependant, quelques critères sont à respecter, comme : la caméra doit être ouverte, le climat dans lequel le membre se trouve doit être propice à la confidentialité et le membre doit aviser à l'avance



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

s'il a l'intention d'assister à une réunion en ligne. La présence physique est toutefois donnée en priorité pour les rencontres.

CÉ - 23/24 – 028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Une présentation de la prochaine campagne de financement est effectuée. Un courriel sera envoyé aux membres avant la prochaine rencontre du conseil d'établissement pour l'approbation de la proposition.

8. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

- a. Aucune nouvelle sortie n'est présentée. L'activité du Yéti est repoussée au 2 mai.
- b. Pour la campagne de financement effectuée avant les fêtes, le total des profits s'élève à 1558,35\$. Une consultation est faite aux membres quant à la prochaine campagne à venir, au printemps. Une vente de produits de l'érable ainsi que des jardinières seront vendus et la livraison se ferait en deux temps.

Il est proposé par Joelle Bergeron, appuyée par Annie Dufour, d'approuver la campagne de financement présentée.

CÉ - 23/24 – 029

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Il est également proposé que sur les billets d'autorisation des sorties qui sont envoyées aux parents, il soit inscrit la provenance des fonds qui financent l'activité.

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

- b. La date des rénovations qui seront effectuées à l'église n'est pas encore connue.

Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyée de Annie Dufour, qu'un montant de 100\$ soit accordé du Fonds 5 pour faire l'achat de matériel usagé de hockey.

CÉ - 23/24 – 030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- d. Une embauche sera faite en lien avec le plan de rattrapage.

10. QUESTIONS DIVERSES



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Aucune question.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Joelle Bergeron que la séance soit levée à 20h15.

CÉ - 23/24 – 031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président(e) du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur